

Les spécificités des ventes avec les collectivités territoriales

Date

Vendredi 20/11/2026

Horaires

**9h30-12h30 et
13h30-16h30**

Durée

1 journée de 6 heures

Lieu / Format Hybride

- Soit en présentiel
INFN Clermont-Fd
13 bis allée Alan Turing
63170 Aubière
- Soit en distanciel

Public

**Notaires en exercice
Collaborateurs de notaire**

Prérequis

**Grandes notions du droit
des biens publics et du
droit des collectivités
territoriales**

Prix

350 €

Titre de la formation

Les spécificités des ventes avec les collectivités territoriales

Intervenants

Mme Nina Dumas, Enseignante-chercheuse, Doctorat droit public
Accompagnée d'un Notaire

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier la nature juridique des biens appartenant aux collectivités territoriales
- Maîtriser les modes d'occupation et de valorisation des biens publics
- Sécuriser juridiquement les opérations de cession de biens publics
- Appréhender les régimes spécifiques de certaines ventes
- Comprendre et mobiliser les techniques d'acquisition des biens publics

Méthodes, moyens et supports pédagogiques

Démonstration/exercices, Questionnement/débat, Mise en situation et pédagogie inversée, PowerPoint ou PDF et Revue de Jurisprudence.

Modalités d'évaluation

Quiz ou QCM

Programme

Premier atelier – Spécificités des biens publics

Deuxième atelier – Spécificités de la vente des biens publics

Troisième atelier – Les techniques d'acquisition des biens publics

Programme détaillé page suivante



INFN CLERMONT-FERRAND

13 bis allée Alan Turing – 63170 Aubière

tél. 04 43 55 77 53

courriel clermontferrand@inf-n-notaires.fr

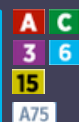
site web www.infn.fr

Transports
en commun

En voiture

Gare

Accessible aux PSH



Les spécificités des ventes avec les collectivités territoriales

Programme

Premier atelier – Spécificités des biens publics

- Thématique 1 - Distinction domaine public et domaine privé
- Thématique 2 – L'extension du régime de la domanialité publique (les vigilances à adopter avec les théories de la domanialité publique globale / virtuelle / théorie de l'accession)
- Thématique 3 – L'occupation du domaine privé / du domaine public (Bail emphytéotique administratif / contrat d'occupation du domaine public constitutif de droits réels)

Deuxième atelier – Spécificités de la vente des biens publics

- Thématique 1 – Les préalables indispensables à la cession des biens publics (la procédure de déclassement)
- Thématique 2 – La sécurisation de la vente des biens publics (délibérations autorisant acquisitions ou cessions/ Consultation du domaine avant la cession d'immeubles ou de droits réels immobiliers)
- Thématique 3 – Spécificités de certaines ventes (chemins ruraux/ biens de section)

Troisième atelier – Les techniques d'acquisition des biens publics

- Thématique 1 – La procédure de préemption
- Thématique 2 – La procédure d'alignement
- Thématique 3 – La procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique
- Thématique 4 – Les biens sans maître

Date

Vendredi 20/11/2026

Horaires

9h30-12h30 et
13h30-16h30

Durée

1 journée de 6 heures

Lieu / Format Hybride

- Soit en présentiel
INFN Clermont-Fd
13 bis allée Alan Turing
63170 Aubière
- Soit en distanciel

Public

Notaires en exercice
Collaborateurs de notaire

Prérequis

Grandes notions du droit
des biens publics et du
droit des collectivités
territoriales

Prix

350 €



INFN CLERMONT-FERRAND

13 bis allée Alan Turing – 63170 Aubière

tél. 04 43 55 77 53

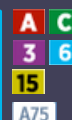
courriel clermontferrand@inf-n-notaires.fr

site web www.infn.fr

Transports
en commun

En voiture

Gare



Clermont
La Pardieu

Accessible aux PSH

